

# J'aimerais savoir quelle est l'origine du mot « Tire-Suisse ».Merci d'avance.

Réponse apportée le **09/24/2013** par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

Nos recherches dans les différents dictionnaires d'expressions n'ont rien donné de définitif, l'expression « tire-suisse » n'y est pas commentée d'un point de vue étymologique.

\* On la trouve dans le dictionnaire « Le langage populaire de Macon et des environs » :

Répertorié à l'article : « Tirette s.f.,: appareil composé d'un fil de fer et de leviers coudés, qui sert à ouvrir une porte à distance. On l'appelle aussi « tire-suisse » ».

GoogleBook :

\* Définitions apportées par le TLF (Trésor de la Langue Française) : un « dictionnaire des XIXe et XXe siècle » qui comprend 100.000 mots avec leur histoire, 270.000 définitions, 430. 000 exemples, 350 millions de caractères... et le CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales) en consultation libre sur le web.

Un logiciel de recherche puissant permet de nombreux types d'interrogation du dictionnaire.

TIRE-SUISSE : subst. masc. Moyen mécanique à l'origine, plus récemment électrifié, permettant d'actionner l'ouverture de la porte extérieure de l'immeuble depuis les appartements situés au rez-de-chaussée et aux étages supérieurs.

» Les visiteurs et les résidents pénètrent dans les locaux par l'entrée de nuit. Un coup de sonnette, une identification, et un animateur actionne le tire-suisse » (cité dans: L'Est Républicain, 11 avr. 1991, Actualités, col. 4)

SUISSE : II. Subst. masc.

A. 1. [Du XVIIe au XIXe s.] Concierge, portier d'un hôtel particulier, d'une grande maison, au costume chamarré rappelant celui des gardes suisses.

» Un suisse rouge et doré fit grogner sur ses gonds la porte de l'hôtel » (cité dans : BALZAC, Goriot, 1835, p. 78).

2. Laïc chargé dans une église du bon ordre des processions, des cérémonies, vêtu d'un uniforme chamarré avec baudrier, bicorne, canne et hallebarde.

» La grille du chœur (...) devant laquelle se tient debout un magnifique personnage splendidement harnaché; c'est le suisse » (cité dans: HUGO, Rhin, 1842, p. 103)

B. Étymol. et Hist.

2. a) 1619 « concierge, portier d'une grande maison » (cité dans: Cl. D'ESTERNOD, L'Espadon satyrique, éd. F. Fleuret et L. Perceau, p. 113)

\* dans le Dictionnaire étymologique de la langue française (PUF – Quadriga 2004)

SUISSE : 1866 (Racine), au sens de « portier », vieilli depuis le XVIIIe s.; aujourd'hui suisse d'une église.

Tiré de Suisse, nom de peuple ; les suisses passant pour très sûrs, furent souvent employés comme portiers, au XVIIe s.; de sorte qu'on finissait par donner à suisse le sens de « portier »..

Éléments qui nous amènent à la supposition suivante d'une analogie avec le terme « groom » : le « tire-suisse » ouvre les portes comme le ferait un suisse à l'instar du groom, ferme-porte automatique.

Sur Wikipédia : « Un groom désigne un jeune domestique au service de grands établissements.

Par extension, le terme peut aussi désigner un ferme-porte automatique ».

Une autre appellation est encore possible : celle de BLOUNT, extrait de la littérature d'Emmanuel Berl dans « Sylvia »

(Gallimard, 1952) :

« Après la mort de Lénine, on n'entend en Europe que le bruit mat des portes que le blount referme » ...

Cordialement,

Eurêkoi – Bpi (Bibliothèque publique d'information)